

15. Santé.

Pour réussir dans ses études, l'apprenant doit être en bonne santé et reposé. C'est pourquoi il est indispensable que chacun ait une bonne hygiène de vie : un nombre d'heures de sommeil suffisant, une nourriture saine et équilibrée, des loisirs et des activités (télévision, ordinateur...) qui n'empiètent pas sur les heures d'étude, un rythme de vie sans stress et régulier...

- 15.1. Les apprenants passeront obligatoirement en début d'année une visite médicale. En cas de besoin, un rapport du médecin sera transmis aux parents ; ces derniers seront alors priés de prendre en compte les instructions du médecin, et ensuite d'informer l'établissement de leur action et de ses résultats.
- 15.2. Dès l'inscription de l'apprenant, une copie du carnet de santé doit être fournie à l'IML. En cours d'année les parents devront signaler aux responsables tout élément nouveau susceptible d'avoir une influence sur la scolarité de l'enfant.
- 15.3. Les parents sont tenus également de signaler par écrit si l'enfant suit un régime alimentaire particulier ou un traitement médical spécifique (médicaments, etc.).
- 15.4. En ce qui concerne l'EPS, les dispenses pour inaptitude physique devront être justifiées par un certificat médical et visées par le médecin de l'IML, qui en avisera l'administration et l'enseignant d'EPS.
- 15.5. L'infirmerie dispense les seulement les premiers soins.
- 15.6. Les apprenants souhaitant se rendre à l'infirmerie choisiront, de préférence, les récréations. Ils ne sortiront des cours qu'avec l'accord écrit de leur enseignant et qu'en cas d'urgence.
- 15.7. En cas de malaise pendant la journée scolaire, les parents seront prévenus et pourront être invités à venir immédiatement.
- 15.8. En cas d'accident grave, l'école fera appel au médecin de l'école ou à l'urgence hospitalière la plus proche : ceux-ci décideront si l'apprenant doit être transporté en milieu hospitalier et les parents seront aussitôt avertis par téléphone pour le rejoindre.
- 15.9. Il est conseillé aux parents de ne pas envoyer en classe un enfant présentant des symptômes graves (forte fièvre, gêne respiratoire,...)